

Au collège Félix-Buhot une mini-entreprise expérimente l'entrepreneuriat

Des bougies pour Les 19 lumières

La « **MINI-ENTREPRISE** » est un projet concret et collectif dans lequel un groupe de jeunes expérimente l'entrepreneuriat de façon ludique et professionnelle. Le label « **Entreprendre Pour Apprendre** », agréé par le ministère de l'Éducation Nationale vient d'être accordé le 14 mai à la mini-entreprise du collège, baptisée « **Les 19 lumières** » en raison du nombre de participants et du produit fabriqué, dans le cadre d'un festival qui réunissait 20 mini-entreprises de la Manche. Les collégiens de Buhot ont eu à expliquer sur scène devant environ 200 personnes la finalité de leur entreprise.

Leur slogan : 19 lumières, mieux qu'un éclair

Dès que l'idée du produit à fabriquer a été retenue, après élimination de la réalisation de bijoux, deux responsables de la caisse locale du Crédit Agricole de Valognes leur ont fait passer des « entretiens d'embauche » et défini leur place dans l'organigramme en fonction de leurs motivations.

Deux professeures, Séverine Guillot, enseignante en physique-chimie, et Pascaline Tranchant, en histoire-géographie, encadrent 19 élèves des classes de 3e et 4e qui se sont portés volontaires dès la fin de l'année scolaire précédente.

La fabrication des bougies se fait dans la salle de physique-chimie, durant la pause méridienne, en raison de l'utilisation du matériel qui permet de faire chauffer la cire, ce qui suppose la présence de la professeure de physique-chimie pour la surveillance des manipulations, à raison d'une heure et demie en moyenne par semaine. C'est la première année qu'une mini-entreprise est créée au collège, et le dispositif sera poursuivi les années suivantes.

Un don à la Ligue contre le cancer

Après avoir réuni un petit fonds de roulement, essentiellement auprès des familles, leur permettant d'acheter de la cire, des mèches, des colorants, des moules, la vente des premières bougies s'est faite à la Saint-Valentin au collège, puis au festival de Saint-Lô, et une vente à l'Intermarché de Valognes, le 30 mai entre 12h30 et 14h30 permettra d'alimenter la caisse que tient scrupuleusement la comptable sous la surveillance du « directeur administratif et financier ».

20% des bénéfices de l'entreprise seront reversés à la Ligue contre le cancer, et tandis que le reste financera une sortie au laser game le 21 juin.

C.C.



Une partie des « 19 lumières » du collège Félix-Buhot. Debout à gauche, Madame Guillot et Madame Tranchant. C.C.